

# REGIME POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2019/2020

**SVP, veuillez obligatoirement nous communiquer le régime de votre enfant  
au plus tard le lendemain de la rentrée scolaire (le plus tôt sera le mieux)**

- ➔ Soit à l'aide du coupon réponse, ci-joint, en le retournant à la comptabilité (adresse ci-dessous) ou au secrétariat de l'établissement de votre enfant.
- ➔ Soit par mail à l'adresse suivante : [gestion.famille@institut-fenelon.org](mailto:gestion.famille@institut-fenelon.org) ou sur Ecole Directe uniquement à Madame MEISTRO / Facturation élèves.
- ➔ Toute modification de régime doit intervenir au plus tard par écrit à [gestion.famille@institut-fenelon.org](mailto:gestion.famille@institut-fenelon.org) :
  - Pour le 1<sup>er</sup> trimestre : vendredi 20 septembre 2019
  - Pour le 2<sup>ème</sup> trimestre : vendredi 22 novembre 2019
  - Pour le 3<sup>ème</sup> trimestre : lundi 2 mars 2020



## COUPON REPONSE (UN COUPON PAR FAMILLE)

**Nom et prénom du responsable payeur :** .....

Veuillez cocher la case qui correspond au régime de chaque enfant

Nom et prénom de l'enfant	Classe	DEMI-PENSION (4 jours / sem) Lundi+mardi+jeudi+vendredi Jours non modifiables	DEMI-PENSION Le mercredi	EXTERNE
		Lunch 4 days a week Monday Tuesday Thursday Friday	LUNCH of wednesday	No Lunch

Date : le ..... / ..... / 2019.  
Signature :